

Communiqué de presse – mardi 26 juin 2018

L'Union Nautique Marseillaise répond aux propos injurieux, diffamatoires et mensongers, tenus par des élus, lors du Conseil de Territoire

Durant le Conseil de Territoire qui se déroulait mardi 26 juin, et qui devait passer au vote 152 rapports, certains élus, ont fait état de propos diffamatoires et mensongers à l'encontre de l'UNM, durant l'un des rares débats de la matinée, concernant l'attribution de la DSP 4 (Anse du Pharo). Les dirigeants de UNM répondent point par point aux accusations émises.

“Ce matin, nous avons assisté au conseil de territoire qui avait à son ordre du jour le vote sur les délibérations 143 à 146 qui portaient sur l'attribution des DSP1 à 4. Un long débat s'est instauré entre différents élus de tout bord, qui ont attaqué le choix de la CCIMP.

Alors que les objections de ces élus restaient modérées et légitimes, le Président de la commission, Bernard Jacquier et le Président de la commission ports, Claude Piccirillo, ont tenu des propos excessifs et insultants à l'encontre de l'UNM qui ont résonné douloureusement aux oreilles des dirigeants bénévoles de ce club.

Bernard Jacquier a affirmé que le CNTL avait souhaité se débarrasser de l'UNM et Claude Piccirillo a affirmé son contraire.

Bernard Jacquier a reproché aux dirigeants de l'UNM d'être “mauvais”, ce qui est une insulte pour le travail de toutes les générations de bénévoles qui, depuis 136 ans, ont permis à l'UNM d'être un club digne et respectable dans le monde de la plaisance, et constitué de gens honnêtes.

Claude Piccirillo, non content de dire l'inverse de Bernard jacquier, prétendait que le CNTL en aurait eu assez que l'UNM “tape dans la caisse”, inventant même une situation financière déficitaire de l'UNM alors que cela n'a jamais été le cas en 136 ans.

L'UNM dont les comptes sont certifiés par un expert comptable, n'a jamais été déficitaire, mais au contraire dispose de 500.000€ de fonds propres. Les comptes de l'UNM des trois dernières années sont à la disposition de quiconque souhaite les consulter.

Ces propos injurieux, mensongers et diffamatoires sont une atteintes graves à l'image des membres de l'UNM, mais au delà, pour tous les clubs nautiques qui faisaient



UNION NAUTIQUE MARSEILLAISE

— 1882 —

jusque là confiance à son administration de tutelle.

Les dirigeants de l'UNM restent déterminés à poursuivre la démarche entreprise pour rétablir la vérité et maintenir en vie le plus ancien club de la ville. Ils utiliseront toutes les possibilités de recours pour faire valoir leur droit, même si cela devait durer 12 ans.

Salir l'image des bénévoles n'est pas la meilleure méthode utilisée par la Métropole pour mettre fin à la petite plaisance marseillaise, et il y a fort à parier que les milliers de familles de plaisanciers s'en souviendront et sauront se faire entendre le moment venu."

Contact Raphaël Mira – 06 16 26 01 78